



## **Axe 1 :**

**Aménager un territoire résilient,**

**Anticiper localement l'adaptation au changement climatique, les vulnérabilités sociales, environnementales et économiques**

## 1.1 Objectif stratégique : Dynamiser, soutenir l'économie sociale et solidaire, et l'économie circulaire

### Enjeux stratégiques

A direction des acteurs économiques, c'est la promotion de l'économie circulaire qui structure la réflexion sur la base des résultats d'une pré-étude / phase test laissant apparaître une authentique mobilisation du territoire pour ces thématiques.

Dès lors, et en association notamment avec les chambres consulaires, ce sillon sera creusé pour dégager des opportunités de développement et/ou des leviers de croissance pour les entreprises locales.

Par divers moyens, l'ambition poursuivie est d'impliquer une part toujours croissante d'acteurs économiques locaux dans la réflexion et l'action, de dégager des pistes de progrès locales.

Sur cette base, c'est une authentique collaboration qui est recherchée en faveur d'objectifs communs de réduction de gaz à effet de serre et de développement des acteurs économiques locaux, donc de l'emploi local.

Le cas échéant et en fonction des résultats, ces mêmes chambres consulaires seront associées à la facilitation de l'émergence de structures dédiées à la réponse à ces nouveaux besoins. Telles qu'imaginées à ce jour, ces structures répondront aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.

En parallèle, l'agglomération portera pour sa part une démarche de prévention des déchets à direction des habitants. Cette démarche aura pour finalité de donner un nouvel élan à la limitation de la production de déchets des ménages.

**FICHE 1.1.1** Expérimenter un projet d'économie circulaire auprès des entreprises

**FICHE 1.1.2** Etendre l'expérimentation aux autres acteurs du territoire

**FICHE 1.1.3** Mettre en place un réseau favorisant l'économie circulaire

**FICHE 1.1.4** Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire

**FICHE 1.1.5** Participer à l'amélioration de la gestion et la valorisation des déchets

## FICHE 1.1.1 Objectif opérationnel : Expérimenter un projet d'économie circulaire auprès des entreprises

<b>Contexte</b>	<p>L'agglomération mène une opération test d'économie circulaire sur le territoire. Une vingtaine d'entreprises représentatives de l'activité économique du territoire (secteurs d'activités, nombre d'employés, lieu d'implantation...) sont auditées, par la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Gers, afin de connaître leurs ressources disponibles et attentes éventuelles. En parallèle, des ateliers et événements autour de l'économie circulaire sont menés avec pour finalité la massification des entreprises participantes et donc des ressources et demandes.</p> <p>L'objectif est de déterminer via cette première étape s'il existe un potentiel de développement d'une économie circulaire à l'échelle du territoire et de proposer à terme une stratégie de déploiement.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>Des démarches d'optimisations énergétiques sont menées dans toutes les entreprises d'ici 2030.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'économie circulaire</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Entreprises, Associations, Collectivités</p>
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b>  <b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Lancer une phase test d'un projet d'Economie Circulaire	<p>Les actions à développer sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Organisation de rencontres annuelles entre entreprises engagées dans la démarche pour se faire connaître, échanger autour de leurs besoins et démarrer de nouveaux projets</li> <li>2) Mettre en relation les entreprises qui pourraient mener des projets collaboratifs et soutenir leur mise en place</li> <li>3) Former des groupes de travail et organiser des réunions régulières autour de thématiques et projets concrets</li> <li>4) Faciliter la centralisation et diffusion d'informations utiles susceptibles d'intéresser les entreprises du territoire</li> <li>5) Animer et faire vivre ce réseau d'entreprises</li> </ol>	2019	18000 (financé)	GACdG	Chambre du Commerce et de l'Industrie du Gers
Définir une stratégie	<p>sur la base du potentiel déterminé lors de la phase test, il convient de déterminer le niveau d'engagement de la collectivité dans le soutien à cette démarche. Il sera notamment question du format de cette intervention (prestation, convention, ..) mais aussi de l'ampleur du soutien.</p>	2019	interne	GACdG	Chambre du Commerce et de l'Industrie du Gers

## FICHE 1.1.2

### Objectif opérationnel : Etendre l'expérimentation aux autres acteurs du territoire

#### Contexte

Sur la base du premier travail réalisé et après avoir confirmé l'intérêt d'une telle démarche, l'objectif poursuivi est de mobiliser autant d'acteurs que possible autour de la démarche d'économie circulaire, participant de fait à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.  
Il s'agit d'une démarche pérenne qui, à terme, sera maintenue au coeur d'un réseau dédié.

#### Objectifs et résultats attendus

Des démarches d'optimisations énergétiques sont menées dans toutes les entreprises d'ici 2030.

#### Indicateurs

Nombre de structures engagées dans des démarches d'économie circulaire

#### Publics cibles

Entreprises, Associations, Collectivités

#### Prise en compte de l'EES

#### Liens avec les objectifs réglementaires

Réduction des émissions de GES  
Séquestration carbone  
Maîtrise de la consommation d'énergie  
Production et consommation d'ENR  
Matériaux biosourcés  
Qualité de l'air  
Adaptation

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Faire connaître auprès des acteurs économiques la démarche d'économie circulaire	Communications ciblées quant aux intérêts multiples de l'économie circulaire	2020	5 000	GACdG	chambres consulaires
Réaliser les diagnostic et audits des acteurs	Les matériaux et ressources disponibles mais aussi les besoins sont étudiés et identifiés finement, au cas par cas, à travers un audit.	2020	15000	GACdG	chambres consulaires
Créer et animer un réseau d'acteurs locaux	Les participations à une économie circulaire étant variables au fil du temps, il convient de constituer un réseau au sein duquel les contributeurs peuvent actualiser leur situation. En outre ce réseau vise à accompagner la montée en compétence des contributeurs en leur délivrant une information fiable et actualisée.	2020 et +	10000	GACdG	Chambres consulaires, acteurs du secteur (collectivité, associations...) ou opérateur
Créer/Utiliser un outil partagé de gisements et de besoins	Afin de recenser les propositions, projets et besoins, un outil centralisateur est nécessaire. Il pourrait s'agir de l'outil utilisé dans les phases précédentes si l'usage satisfait les participants.	2021	à définir	GACdG	chambres consulaires ou opérateur
Accompagner la création de services mutualisés émergents	Le réseau ainsi constitué comprend les différentes chambres consulaires et est donc en capacité de favoriser la création de services mutualisés.	2021	à définir	GACdG	chambres consulaires ou opérateur

## FICHE 1.1.4

## Objectif opérationnel : Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire

<b>Contexte</b>	L'ESS privilégie l'utilité sociale, la proximité et la coopération. De nombreuses structures existent sur le territoire gersois, agissant dans divers domaines (environnement, investissements, emploi, économie...). Les initiatives territoriales sont en constante augmentation et les acteurs socio-économiques s'approprient peu à peu cette nouvelle manière d'envisager le développement économique local.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	Proposer des services émergents favorisant l'économie locale et la réduction des émissions de GES.
<b>Indicateurs</b>	Nombre de structures créées Nombre d'emplois créés
<b>Publics cibles</b>	Entreprises, Associations, Collectivités
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES  Séquestration carbone  Maîtrise de la consommation d'énergie  Production et consommation d'ENR  Matériaux biosourcés  Qualité de l'air  Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Identifier les besoins des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire	Sur la base du travail précédent des tendances fortes pourraient se dégager. Il s'agit de vérifier la viabilité économique d'une structure (dont le format reste à définir) venant combler le besoin identifié	2020 et +	interne (0,2 ETP)	GACdG	chambres consulaires, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Soutenir des projets de sensibilisation et d'information	Une fois défini le besoin, les porteurs de projets sont accompagnés dans la lancement de leurs activités. Cet accompagnement sera forcément divers mais pourrait par exemple se matérialiser par des actions de communication ou la facilitation d'accès à des locaux.	2020 et +	5000	opérateur	chambres consulaires, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire



## FICHE 1.1.5

### Objectif opérationnel : Participer à l'amélioration de la gestion et la valorisation des déchets

<b>Contexte</b>	<p>Bien que ne représentant guère que 2% des émissions de GES du territoire, les déchets sont un marqueur symboliquement fort.</p> <p>Dès lors, il est justifié, en parallèle à la démarche d'économie circulaire, de promouvoir la limitation de la production de déchets.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>Limiter la production globale de déchets à l'échelle du territoire, année après année.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>Tonnage de déchets annuels</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Particuliers, Entreprises, Associations, Collectivités</p>
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Porter un programme de prévention et de réduction à la source des déchets	A destination de tous les publics, il s'agit dans un premier temps de sensibiliser quant aux moyens de limiter la production de déchets. A terme, une mission de conseil pourrait être envisagée.	2020	interne (0,2 ETP)	GACdG : Service prévention et collecte des déchets	Trigone, chambres consulaires
Améliorer le tri	Objectif au long cours, de nombreuses actions sont menées en ce sens. Il s'agit ici d'appuyer cette volonté.	2019	interne (0,2 ETP)	GACdG: Service prévention et collecte des déchets	Trigone, chambres consulaires

## 1.2

### Objectif stratégique : Inscrire les enjeux climat dans les documents stratégiques

#### Enjeux stratégiques

La prise en compte des enjeux climat énergie dans les différents documents stratégiques d'aménagement matérialise et concrétise la volonté partagée du territoire d'un engagement fort et durable dans la transition énergétique et écologique. Parce que le sujet de la biodiversité est le plus parlant pour le grand public, c'est tout d'abord un Atlas de la Biodiversité inter-Communale (ABiC) qui sera réalisé. En collaboration avec l'ensemble des associations naturalistes locales, le patrimoine naturel du territoire sera inventorié, cartographié puis mis en évidence et valorisé, notamment via des animations multiples à destination des différents publics du territoire.

La démarche d'ABiC comprend en outre la caractérisation de la trame verte et bleue, elle aussi à l'échelle de l'agglomération. En parallèle à la réalisation de cet Atlas, il sera question dans un premier temps d'inciter à la rationalisation de l'aménagement du territoire par la rédaction et la validation d'une charte de l'aménagement durable.

Projet éminemment itératif visant à convaincre les acteurs de l'aménagement du bien-fondé des mesures proposées, c'est par la succession de séances de formation/information menées par des spécialistes, parfois locaux, et précédant les évolutions de la rédaction de la charte qu'il est espéré obtenir l'adhésion, notamment des communes du territoire.

A plus long terme, la séquence autour de la charte de l'aménagement durable vise à amener une réflexion quant à la pertinence de la mise en œuvre d'un PLUiHD, soit une évolution réglementaire opposable de la charte qui pour sa part restera d'application volontaire.

**FICHE 1.2.1** Finaliser l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale

**FICHE 1.2.2** Créer un observatoire du territoire

**FICHE 1.2.3** Elaborer une charte d'aménagement favorisant la résilience et l'atténuation (évolutive)

**FICHE 1.2.4** Mener une réflexion autour de la démarche Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement (PLUiHD)

**FICHE 1.2.5** Porter les enjeux dans les projets territoriaux

**FICHE 1.2.1**

**Objectif opérationnel : Finaliser l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale**

<b>Contexte</b>	L'Atlas de la Biodiversité en cours d'élaboration offrira un recensement exhaustif de la richesse faunistique et floristique du territoire, offrant ainsi un cadre précis aux opérations d'aménagement concernant leurs impacts sur la biodiversité, et les moyens de mettre en place de manière efficace la doctrine : Eviter-Réduire-Compenser.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	D'ici 2030 la trame verte et bleue a été renforcée et les zones humides protégées
<b>Indicateurs</b>	Réalisation de l'atlas Nombre d'animations Nombre de participants / typologie
<b>Publics cibles</b>	Communes et aménageurs
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES</p> <p>Séquestration carbone</p> <p>Maîtrise de la consommation d'énergie</p> <p>Production et consommation d'ENR</p> <p>Matériaux biosourcés</p> <p>Qualité de l'air</p> <p>Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Impliquer et sensibiliser les publics	Réaliser un programme d'animation visant à réaliser les diagnostics et inventaires nécessaires en impliquant les publics dans la connaissance de la biodiversité locale	2019	50 000	GACdG	Associations naturalistes locales
Créer un espace internet	Un espace numérique permettant de communiquer sur la démarche va être créé, le but est de faire connaître le dispositif en cours, la richesse de la biodiversité et la capacité d'agir. Proposer aux contributeurs la possibilité de faire part de leurs observations	2019	interne (0,1 ETP)	service communication	Associations naturalistes locales
Consolider des données à l'échelle communales (sciences participatives)	Maintenir et renforcer le programme d'animation autour de l'ABiC en proposant une implication des communes quant aux interventions sur leurs territoires	2020	20 000	GACdG	Associations naturalistes locales, ARB, AFB
Définir des préconisations sur la Trame Verte et Bleue	Réaliser un guide dédié à la préservation et au renforcement de la TVB.	2020 et +	10 000	GACdG	Communes AFB / ARB

**FICHE 1.2.2**
**Objectif opérationnel : Créer un observatoire du territoire**

<b>Contexte</b>	<p>Compiler les données socio-économiques, environnementales et démographiques permettant de qualifier le territoire et ses dynamiques afin de doter l'agglomération d'un outil d'appui à la décision stratégique.</p> <p>Cet outil sera destiné dans un premier temps à alimenter le comité de suivi et d'évaluation du Plan Climat.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>Fournir au territoire un outil d'appui à la décision.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>Réalisation de l'observatoire</p> <p>Usage de l'observatoire</p> <p>Actualisation de l'observatoire</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Services utilisateurs et partenaires</p>
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b></p> <p><b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b></p> <p><b>Production et consommation d'ENR</b></p> <p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>Qualité de l'air</b></p> <p><b>Adaptation</b></p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Créer cet observatoire	Définir les besoins des services et des données nécessaires. Définir le mode de réalisation et de gestion du projet.	2020	interne (0,1 ETP)	GACdG	
Réaliser une première version	Mise en oeuvre de la première version de l'observatoire et définition du protocole d'actualisation	2020	3000	GACdG	université
Actualiser les données	Mettre à jour des données et une éventuelle évolution des données disponibles.	2021 et +	interne	GACdG	

### FICHE 1.2.3

### Objectif opérationnel : Elaborer une charte d'aménagement favorisant la résilience et l'atténuation

<b>Contexte</b>	<p>Il s'agit d'intégrer les enjeux énergie-climat à l'urbanisme opérationnel et aux opérations des différents acteurs du territoire (aménagements communaux, ZAC, ZA...). L'objectif est de faire évoluer les pratiques pour entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- donner des orientations bioclimatiques fortes (orientation, protections solaires...),</li> <li>- promouvoir des bâtiments bas carbone (matériaux biosourcés ou locaux),</li> <li>- maximiser la végétalisation avec une palette végétale adaptée,</li> <li>- avec une réflexion globale sur la mobilité induite (aménagements locaux de mobilité douce, moyens d'accès)...</li> </ul> <p>Une grille d'engagements pourrait être définie à partir de thématiques en lien avec la ville en transition, les nouveaux usages et les démarches de certification de type NF Habitat, NF Habitat HQE ou E+C , des cahiers de prescriptions des ZACs, des chartes partenariales, associés aux contrats de cession...</p> <p>Un cycle de formation/information à destination notamment des élus constituera la première étape de cette action.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>D'ici 2030 le développement de l'agglomération se structure à travers une feuille de route consensuelle en appui sur la résilience.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>Diffusion de la charte Nombre de participants Nombre de signataires</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Elus, décideurs et aménageurs</p>
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b> <b>Séquestration carbone</b> <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b> <b>Production et consommation d'ENR</b> <b>Matériaux biosourcés</b></p>



**Qualité de l'air  
Adaptation**

**Modalités de mise en oeuvre**

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Réaliser un état des lieux et compiler les bonnes pratiques existantes	Rechercher et mettre en lumière les bonnes pratiques en matière d'aménagement. Ces bonnes pratiques pourraient être locales ou issues d'une veille technologique.	2019	3000 (stagiaire)	GACdG	communes, CAUE service urbanisme
Lancer un cycle de formation / information	Informers les acteurs clés de l'aménagement des solutions et intérêts d'un aménagement résilient.	2020	5000	GACdG	Communes, CAUE, architectes, logement social, service urbanisme
Elaborer et rédiger la charte	Compiler les pratiques les plus appropriées au contexte local. Elles pourraient concerner à la fois les logements, les bâtiments professionnels et l'espace public. Une validation des différentes parties intéressées en cours de réadaction est nécessaire.	2020	20000	GACdG	communes, architectes, opérateurs immobilier, organisations professionnelles du bâtiment
Assurer la validation et engagement des partenaires	Assurer l'engagement de l'ensemble des parties intéressées à respecter cette charte.	2021	interne	GACdG	communes, architectes, opérateurs immobilier, organisations professionnelles du bâtiment
Suivre et piloter de la charte	Au grè des innovations et des avancées détectées ou en fonction de l'application de la charte, celle-ci pourrait être amenée à évoluer. Chaque évolutoin fera l'objet d'une information la justifiant et chaque signataire impacté sera sollicité.	2022 et +	5000	GACdG	communes, architectes, opérateurs immobilier, organisations professionnelles du bâtiment

**FICHE 1.2.4 Objectif opérationnel : Mener une réflexion autour de la démarche Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement (PLUiHD)**

<b>Contexte</b>	Le PCAET peut représenter un premier projet de territoire pour l'agglomération, qui anticipe une démarche plus structurante de PLUiHD. La mise en place d'orientations stratégiques concertées, et d'outils partagés (chartes, démarches) permettront de créer les conditions de réalisation d'un futur PLUiHD, outil clef de l'aménagement de long terme pour les territoires.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	D'ici 2030 le développement de l'agglomération se structure à travers une feuille de route consensuelle en appui sur la résilience.
<b>Indicateurs</b>	Evolution de l'intérêt des communes quant à un PLUiHD
<b>Publics cibles</b>	Elus, décideurs et aménageurs
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES</p> <p>Séquestration carbone</p> <p>Maîtrise de la consommation d'énergie</p> <p>Production et consommation d'ENR</p> <p>Matériaux biosourcés</p> <p>Qualité de l'air</p> <p>Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Lancer un cycle de formation / information	Former les communes : expliciter les intérêts et avantages d'une telle démarche. Il est ici question de répondre aux enjeux climatiques et à la nécessaire adaptation du territoire dans un temps long à son aménagement.	2019 - 2020	5000	GACdG	CAUE, service urbanisme
Réaliser une étude d'opportunité : gouvernance	Réfléchir quant aux modalités de mise en œuvre.	2020-2021	25000	GACdG	AUaT
Elaborer, potentiellement un PLUiHD	En fonction de l'interêt potentiel montré par les communes.	2022 et +	400 000	CGACdG	Communes, AUaT, CAUE

**FICHE 1.2.5**

**Objectif opérationnel : Porter les enjeux dans les projets territoriaux**

<b>Contexte</b>	Le PCAET doit permettre de structurer les contributions de l'agglomération aux démarches territoriales en identifiant la stratégie et les objectifs en déclinaison, Ils seront donc à proposer dans le cadre des différentes démarches territoriales énergie-climat, d'urbanisme ou dans les projets territoriaux.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	D'ici 2030 le développement de l'agglomération se structure à travers une feuille de route consensuelle en appui sur la résilience.
<b>Indicateurs</b>	Mise en cohérence des orientations des projets territoriaux structurants
<b>Publics cibles</b>	Elus, Communes
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES</p> <p>Séquestration carbone</p> <p>Maîtrise de la consommation d'énergie</p> <p>Production et consommation d'ENR</p> <p>Matériaux biosourcés</p> <p>Qualité de l'air</p> <p>Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Identifier des référents	Identifier des référents garantissant la conformité des projets de la collectivité aux différentes échelles et leur assure le niveau d'information suffisant.	2019	interne (0,1 ETP)	élus, services de l'agglomération	

### 1.3

### Objectif stratégique : Prévenir la vulnérabilité du territoire

#### Enjeux stratégiques

Enjeu transversal dans les Plans Climat, la qualité de l'air nous indique le niveau d'exposition des populations à la pollution atmosphérique du territoire.

Même si le diagnostic ne relève pas de problématique particulière concernant la qualité de l'Air, une action sur l'évaluation de l'air dans les bâtiments communaux est envisagée, en sachant qu'une commune de l'agglomération (Auch) s'est déjà engagée dans des mesures et des actions correctives.

FICHE 1.3.1 Evaluer la qualité de l'air intérieur

**FICHE 1.3.1**

**Objectif opérationnel : Evaluer la qualité de l'air intérieur**

<b>Contexte</b>	<p>L'évaluation de la qualité de l'air intérieur est une obligation réglementaire. Il s'agit ici de faciliter la prise en compte de cet aspect en assurant une formation/information au sein de l'agglomération avant de définir un plan d'actions pour remédier aux éventuelles situations délicates.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>D'ici 2030, la qualité de l'air intérieur est garantie pour l'ensemble des publics sensibles.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre d'établissements participants</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Etablissements public sensible</p>
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Accompagner techniquement	Assurer un accompagnement technique des communes pour la réalisation d'un état des lieux de la qualité de l'air intérieur pour les bâtiments sensibles	2020	interne	GACdG	communes
Concevoir et mettre en œuvre un Plan d'actions	Mettre en place les actions correctives et d'amélioration	2021	interne	GACdG	communes



1,4

**Objectif stratégique : Renforcer les critères DD dans la commande publique**

**Enjeux stratégiques**

Dans une logique de participation active aux problématiques globales, les services de l'agglomération et des communes la composant intègrent à des niveaux inégaux des critères sociaux et/ ou environnementaux dans leurs commandes. Il est question dans un premier temps de faire bénéficier de l'expérience des organismes les plus avancés dans ce domaine via un accompagnement visant à redéfinir et optimiser les politiques d'achat public du territoire. L'intégration du critère « carbone » est un objectif à plus long terme. Après que des référents aient été formés et aient acquis une maîtrise satisfaisant de ce critère, il sera intégré comme critère de choix dans une sélection de marchés publics considérés comme favorables avant d'être déployé aussi largement que possible et donc utilisé couramment.

<b>FICHE 1.4.1</b>	Intégrer les enjeux climat dans la commande publique.
<b>FICHE 1.4.2</b>	Mettre en œuvre une quantification carbone dans toutes les commandes publiques.

## FICHE 1.4.1

### Objectif opérationnel : Intégrer les enjeux climat dans la commande publique.

<b>Contexte</b>	<p>Mettre en place une démarche d'achat durable pour chaque domaine de la commande publique (fournitures et consommables, nourriture, véhicules, matériel, matériaux...) identifier des critères environnementaux pertinents , hiérarchiser ces critères et les rendre obligatoires.</p> <p>Accompagner les artisans et entreprises locaux à répondre aux marchés.</p> <p>Animer un groupe de travail avec les communes pour les aider à mettre en place collectivement ces bonnes pratiques.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>Faciliter la prise en compte des critères sociaux et/ou environnementaux dans la commande publique.</p> <p>D'ici 2030, toutes les commandes publiques interrogent leur contribution au développement durable.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>% marchés avec critères environnementaux</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Services, Communes</p>
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Evaluer les usages et élaborer un guide pratique	Afin de mesurer le niveau d'intervention nécessaire, un diagnostic de la prise en compte des critères sociaux et /ou environnementaux dans les achats publics de la collectivité est réalisé. Ce diagnostic permet en outre de qualifier la pertinence de cette démarche vis à vis des possibilités. En parallèle, un guide recensant les ces bonnes pratiques et possibilités est réalisé.	2020	interne (0,25ETP)	Service commande publique	Services
Evaluer les besoins en formation des services et des communes	Après une étape de sensibilisation, la même démarche est menée auprès des communes du territoire volontaires.	2021	interne	Service commande publique	Services
Prendre en compte les critères éco-responsables dans les politiques d'achat	Appliquer le guide de bonnes pratiques.	2021	interne	Service commande publique	Services

**FICHE 1.4.2 Objectif opérationnel : Mettre en œuvre une quantification carbone dans toutes les commandes publiques.**

<b>Contexte</b>	<p>Le critère "Carbone" est applicable à l'ensemble des produits et prestations. Il est néanmoins délicat à mettre en oeuvre directement.</p> <p>Il s'agit de tendre vers l'intégration de critères environnementaux quantifiés comme critères dans les achats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'une démarche d'évaluation CO2,</li> <li>- test sur de premiers marchés,</li> <li>- généralisation au fil du temps dans le cadre de la démarche d'achats responsables.</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>Quantifier directement la limitation des émissions de GES à travers la politique d'achat publics du territoire.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>% marchés avec critère CO2 t eq CO2 évitées</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Services, Communes</p>
<b>Prise en compte de l'EES</b>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation</p>

### Modalités de mise en oeuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Former au bilan carbone	Développer un pool interne d'experts aux mécanismes et à la compréhension du bilan carbone	2021	5000	GACdG, pôle Climat Energie	ADEME
Mettre en oeuvre de la quantification carbone pour une sélection de marchés	Sélectionner des sujets, ou domaines pour lesquels une quantification carbone peut être envisagée. Le bilan tiré à la suite de cette expérimentation permettra de mesurer l'intérêt de poursuivre et d'élargir cette pratique.	2021	interne	GACdG, pôle Climat Energie	services
Appliquer le bilan carbone dans toutes les commandes de la collectivité	Tirer le bilan de l'étape précédente, et adapter en fonction des résultats	2022	Interne	GACdG, pôle Climat Energie	services, communes